



CONSEIL MUNICIPAL du 12 JUILLET 2022

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 12
- votants 13
- quorum 08

date convocation : 04/07/2022

date d'affichage : 05/07/2022

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MARDI 12 JUILLET 2022 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT DUPOUY KALUZNY
BAUJARD LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON PIPERAUD

Absents : M. LESUEUR procuration à Mme LEJEUNE
Mme PENARD, excusée
Mme ROCHE, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Les membres du CM :

- observent une minute de silence afin de rendre hommage à M. RENAULT, conseiller municipal supplémentaire et membre du CCAS
- accusent réception d'une lettre de remerciements adressée par sa famille
- indiquent qu'une cérémonie en sa mémoire pourrait être organisée ultérieurement.

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le compte-rendu de la dernière réunion est adopté.

Le CM est informé que la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements est applicable depuis le 01/07/2022 et concerne principalement :

- la publication sous forme électronique des actes
- la suppression du compte-rendu de séance
- la création d'une liste des délibérations
- la rédaction d'un procès-verbal

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux

L'assemblée fait le point sur les dernières opérations réalisées ou actuellement engagées :

- la refonte du site internet (4 724,40 €)
- la rénovation des courts de tennis (10 980,00 €)
- la remise en état de la chaussée sur différents secteurs de la commune (5 166,00 €)
- la réfection des portails du cimetière (4 200,00 €)
- la commande de panneaux de signalisation (4 685,06 €) et de noms de rues / numéros d'habitations (2 644,03 €).

M. le Maire lance un appel aux volontaires afin de suppléer Mme LORRE pour la tenue du nouveau site internet de la commune.

M. BAUJARD signale la dangerosité d'un nid-de-poule situé au Bec d'Allier sur le parcours de la Loire à Vélo.

M. DUCROT précise que :

- le programme de réfection de la chaussée ne pourra être réalisé que par tranches de travaux
- l'éligibilité à la fibre optique peut être vérifiée sur le site de Berry Fibre Optique.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de bâtiments communaux situés au Guétin, il est noté qu'une réunion a été organisée le 17 juin avec l'EPFLI Foncier Cœur de France afin d'étudier les différents aspects de ce dossier et d'effectuer une visite des locaux.

Réfection RD 976

Suite à la réunion d'information organisée par les services du Centre de Gestion de la Route le 8 juillet au centre socioculturel, le CM note que :

- le Département du Cher a prévu de procéder à la réfection de la RD 976 de la limite de la Nièvre à l'entrée de l'agglomération de La Guerche / l'Aubois
- les travaux relatifs à cette opération débuteront le 5 septembre pour une durée de 3 semaines au minimum
- une information sera diffusée à la population (route barrée et mise en place de déviations)
- un courrier de M. et Mme KALUZNY a également été transmis aux services du Centre de Gestion de la Route au sujet de la vitesse excessive des véhicules dans la traversée de La Grenouille et des mesures qui pourraient être envisagées pour améliorer la sécurité dans ce quartier.

Le CM décide d'implanter des balises aux abords de l'écluse du Guétin afin de pourvoir au remplacement des plots qui avaient été endommagés à la suite d'un accident.

Affaires scolaires

L'assemblée note que :

- le dernier conseil d'école a eu lieu le 27 juin
- la remise de livres aux 13 enfants entrant en 6^{ème} a été effectuée par M. BARON lors de la kermesse de l'école du 1^{er} juillet ainsi que celle d'une composition florale à la Directrice qui a adressé ses remerciements à la Municipalité
- des départs ont été enregistrés au niveau de l'équipe pédagogique (postes de directrice et décharge de direction)
- les effectifs provisoires pour l'année scolaire 2022/2023 sont estimés à 84 élèves pour 4 classes
- une liste de travaux d'entretien a été transmise par les enseignantes
- le programme de rénovation de la cuisine de la cantine débutera pendant les vacances d'été (pose de faïence murale et remplacement de fenêtres).



2) OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

L'assemblée décide à l'unanimité :

- de fixer comme suit les tarifs cantine/garderie pour l'année scolaire 2022/2023 :

. repas maternelle	2,75 €	. garderie mensuelle	20,00 €
. repas primaire + adultes	3,10 €	. garderie jour	3,00 €
- de renouveler le bail relatif au salon de soins esthétiques arrivé à expiration moyennant un loyer de 185 € / mois
- de procéder à la révision du loyer du magasin de vêtements au 01/09/2022 (172 € / mois)
- de reverser à la CDC des Portes du Berry suite à la loi des finances 2022, 10 % du montant de la taxe d'aménagement perçue par la commune
- d'appliquer la nomenclature budgétaire et comptable M 57 à compter du 01/01/2024.

Le CM décide également de maintenir le montant du loyer de la Sté de Chasse à 80,00 € pour 2022 par 11 voix pour et 2 abstentions (M. BAUJARD et Mme KALUZNY).

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les différents dossiers concernant :

- la session d'été du centre de loisirs prolongée de 2 semaines, soit du 11 juillet au 31 août sur le site de Cours-les-Barres (bâtiments enfance / jeunesse et école)
- l'organisation également durant cette période de mini séjours péniche, celui prévu au CREPS de Bourges ayant été annulé faute d'inscriptions
- l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la CDC dont la réception des travaux a été effectuée le 10 juin (levée des réserves constatées dans certaines communes)
- l'assemblée annuelle du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui a eu lieu le 23 juin en présence du Procureur de la République et de tous les partenaires associés au fonctionnement de cet organisme.

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- est informée que suite à la signature le 29 juin de l'acte notarié relatif à la succession de M. JOLY, une partie des livres légués à la commune a déjà pu être récupérée
 - décide après discussion, de reporter l'examen des demandes relatives à l'installation d'un distributeur de pain et d'un second camion pizzas sur CUFFY
 - note que le secteur de distribution du BM qui avait été attribué à M. RENAULT sera repris par Mme PENARD
 - prend connaissance du message de remerciements adressé par l'association Les Q Ficlés suite à l'entretien des chemins communaux empruntés par les randonneurs lors de La Grande Vadrouille du 12 juin dernier
 - indique que le forum des associations organisé le 3 septembre à la Guerche / l'Aubois sera ouvert à toutes les associations de la CDC.
- M. LYON s'interroge sur l'impact que pourrait avoir le programme de réfection de la RD 976 sur l'organisation de la brocante du Comité des Fêtes prévue le 18 septembre.
- M. PASTOUT rappelle que suite aux travaux relatifs à la fibre optique, les balises positionnées à l'intersection des RD 178 et 976 n'ont toujours pas été remises en place.
- Mme PIPERAUD évoque son prochain départ de la commune (démission du CM, remplacement au sein de l'APE, dissolution de l'APABA).
- Mme KALUZNY confirme que suite aux travaux qui seront réalisés sur la RD 976, la question relative à la réduction de la vitesse dans la traversée de La Grenouille doit être abordée.
- M. DUCROT fait le point sur différents dossiers :
- l'intervention d'ORANGE prévue le 10 août pour réparer un câble téléphonique arraché vers le parking à hauteur de la rue du Port
 - le placement des commerçants du marché d'été afin d'éviter la dégradation de regards situés sur le site
 - le non-respect des arrêtés relatifs à la lutte contre les bruits de voisinage et l'interdiction des feux sur le domaine public et dans les propriétés privées
 - la tonte du terrain de football du Bec d'Allier pouvant être utilisé par les jeunes de la commune
 - l'étude menée par le Centre de Gestion de la Route afin de limiter voire supprimer la présence de renouée du Japon à La Grenouille.
- M. PILLIER :
- transmet à la Municipalité les remerciements du Club de Tennis suite à la rénovation des courts
 - indique qu'il n'est pas favorable à la mise en place d'un skate-park à proximité des installations du tennis.
- M. BAUJARD réitère sa demande de pose d'un panneau voie sans issue rue du Passeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures et quarante cinq minutes.

Le Maire,

Olivier HURABIELLE



La Secrétaire de séance,

Odile LORRE